

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS, — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)	50 cent.
RÉCLAMES (— d' —) 3 ^e page	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le général Pershing a quitté la France. Il a déclaré son admiration pour nos soldats et pour notre pays. — L'Allemagne en Orient.

Dans notre service de dépêches de samedi, nous avons annoncé le départ du général Pershing qui rentre en Amérique. Mais avant de quitter Paris il a tenu à faire au rédacteur de Paris-Télégrammes les déclarations suivantes qui ne sont pas sans intérêt. Le général remercie la Presse Parisienne d'avoir bien voulu le saluer avant son départ. Il rappelle qu'il y a plus de deux ans, il arrivait à Paris à la tête de quelques officiers d'état-major et qu'il constituait ainsi lui-même l'avant-garde d'une armée de plusieurs millions d'hommes qui allaient surgir d'au-delà des océans.

« Nous avons, déclare le général Pershing, appris à connaître et à apprécier la France, ses citoyens, ses arts, sa culture et ses admirables poils. Nos soldats américains ont passé chez vous leurs vacances et ils connaissent bien maintenant votre pays ils pourront par conséquent faire énormément chez nous pour l'entretien des sympathies ardentes que la France a soulevées et provoquées en Amérique. »

Le général nous parle ensuite du paysan français, et il rend hommage à la bravoure du civil qui a été en France tout à fait à la hauteur de l'héroïsme des troupes. Il regrette que nous ne connaissions encore des États-Unis que des américains que nous considérons comme des passants. Il voudrait que beaucoup de français aillent là bas afin de bien connaître la vie de famille de ces braves gens qui ont pris les armes pour venir, de leur mieux nous aider.

Le général déclare ensuite : « Aucun de nous n'oubliera cette période de la guerre pendant laquelle les forces américaines étaient réunies et se préparaient à la bataille protégées par les armées françaises et britanniques qui tenaient l'ennemi en échec. Nous connaissons la splendeur de votre résistance, mais ce n'est que lorsque nous eûmes l'occasion de la voir de près que nous pûmes l'apprécier. »

Et l'on sent que chez le Général Pershing tout ceci ne sont pas de vagues compliments ; ce qu'il dit vient du fond de son cœur et il le pense. Le général prononce maintenant quelques paroles d'adieu à l'adresse de la France que, dit-il, il a appris à apprécier et il espère que la camaraderie des troupes françaises et américaines sortiront des liens d'éternelle sympathie. Il déclare :

« Mon retour en Amérique aura cet avantage de faire aller là bas un témoin oculaire qui pourra dire dans tous les milieux combien l'aide américaine serait utile à apporter le plus tôt possible aux régions dévastées. » Ceci est évidemment une promesse qui doit enchanter les Français.

Le général nous dit combien il vécut d'heures émouvantes pendant sa période de commandement et il tient à ajouter que ce fut la signature de l'armistice qui lui donna la minute la plus émotionnante de sa vie de soldat. De ce qu'il pense du soldat français, il répond très nettement : « De tous les poilus, le soldat français est le plus brave ! »

Nos armées de campagne seront bientôt démobilisées et nos effectifs réduits aux classes 1918 et 1919, c'est-à-dire environ 400 000 hommes ayant comme réserve éventuelle la classe 1920, non encore appelée.

Ces ressources, dit le général de Lacroix, dans le Temps doivent répondre aux besoins de l'occupation du Rhin, de l'armée coloniale, des contingents encore maintenus par la force des circonstances en Orient, ainsi qu'à la situation au Maroc et aux événements imprévus qui peuvent se produire.

Car l'armistice n'a pas assuré l'apaisement sur le front oriental. Il a permis à l'Allemagne d'y transporter en majeure partie ce qui lui restait de forces disponibles et organiser. C'est, en effet de ce côté qu'elle espérait trouver une revanche, en démontrant l'impuissance de l'Entente à assurer l'ordre et la tranquillité.

« Les difficultés que soulève dans l'exécution de l'armistice ou du traité montrent, affirme le général Lacroix, que ce n'est pas contre nous que les efforts de l'Allemagne sont, pour le moment, dirigés. C'est du côté de l'Orient qu'elle continue, non ouvertement mais efficacement, à intervenir,

en complicité avec les ennemis avérés de tous les nouveaux États alliés de l'Entente : la Pologne, la Tchéco-Slovaquie et la Roumanie. Ces États ont pu, en partie, reconstituer leurs forces militaires et se trouvent en mesure de se prêter un mutuel appui. Tous les trois, ils ont le même intérêt à maintenir l'ordre et la tranquillité au sud et à l'est de l'Allemagne, comme les États-Unis la Grande-Bretagne et la France ont l'obligation de les garantir du côté du Rhin.

Les difficultés passagères d'entente entre l'Italie et le royaume des Serbes, Croates et Slovènes ont compliqué une situation déjà complexe. Les faits ont cependant démontré qu'en présence d'un adversaire, dont l'attitude reste hostile, l'unité de vues et l'unité d'action sont aussi indispensables aujourd'hui, qu'elles l'ont été pendant la guerre, où malheureusement elles n'ont pu être réalisées complètement qu'avec le temps et sous la pression des événements. Tous les efforts de la Conférence doivent tendre à les obtenir et à hâter les solutions définitives, acceptées d'un commun accord, désirées vivement et poursuivies, avec la même résolution, par toutes les nations intéressées.

Il n'en est pas moins vrai que tout danger de reprise des hostilités ne sera définitivement écarté que le jour où l'Allemagne aura, par des actes formels, témoigné de sa volonté de vivre en paix avec ses voisins de l'est et d'exécuter les clauses du traité de Versailles.

INFORMATIONS

M. Poincaré à Bordeaux

Le président de la République arrivera à Bordeaux samedi prochain, à sept heures vingt. Il repartira pour la Pointe-de-Grave, où il arrivera à neuf heures et demie. La chambre de commerce de Bordeaux a reçu de Paris une communication où le président de la République exprime le désir qu'aucun discours ne soit prononcé pendant le déjeuner de la manifestation franco-américaine.

Calais cité à l'ordre de l'armée

Le président du Conseil, ministre de la guerre, vient de citer à l'ordre de l'armée la ville de Calais avec le motif suivant :

« La ville de Calais, ville héroïque, dont l'ennemi fit, pendant plus de quatre ans, l'objectif de ses efforts, exposée l'une des premières aux bombardements aériens qu'elle eut à subir presque sans arrêt, a maintenu intacte, malgré le danger et les pertes, toute son activité, a témoigné ainsi une fermeté d'âme digne de son glorieux passé et offre le plus bel exemple de patriotisme énergique. »

Ordre du 25 août 1919. Signé : G. CLEMENCEAU.

L'Allemagne a versé le million de l'affaire Mannheim

L'Allemagne s'est enfin décidée à verser l'amende d'un million exigée par le maréchal Foch, à la suite de l'assassinat dont avait été victime dans une rue de Berlin le sous-officier français Mannheim. Cette somme sera remise par les soins du gouvernement français entre les mains de la Croix-Rouge internationale qui en fera la répartition entre les Sociétés de secours aux blessés.

Les menées allemandes en Espagne

Un journal a publié un article, où il dénonçait l'influence occulte de l'Allemagne sur l'action des syndicalistes espagnols, dans le but de dominer le marché espagnol au moyen d'une systématisation intense du dumping sur les diverses industries, en commençant par celle de la verrerie.

Le président du conseil a déclaré que tout ce que dit l'article en question est rigoureusement exact et que le gouvernement suit cette question de très près.

Les Allemands détruisent leurs dirigeables

Des messages de Berlin disent que les Allemands ont détruit douze sur seize des dirigeables qui devaient être cédés aux Alliés, en vertu du traité de paix. Cette destruction serait l'œuvre d'un jeune officier de marine, selon des messages adressés à ce journal. Cette nouvelle a causé de la consternation au ministère des affaires

étrangères d'Allemagne, où l'on nie énergiquement que le gouvernement ait eu connaissance d'un projet de destruction.

La Weekly Dispatch a communiqué cette nouvelle au général Seely, sous-secrétaire d'Etat à l'aéronautique, qui a répondu : « Nous n'avons aucune confirmation. »

Une république du Palatinat

On annonce l'instauration d'un gouvernement républicain provisoire dans le Palatinat.

Les polonais ont pris Bonrjuisk

Une dépêche annonce : « Le 28 août, dans le secteur Est, notre infanterie a attaqué, soutenue avec succès par des détachements de tanks employés dans nos opérations militaires pour la première fois. Nous avons pris la ville et la forteresse de Bonrjuisk. » Bonrjuisk est une forteresse importante, au croisement des communications, à 120 kilomètres de Minsk, prise par nos troupes il y a vingt jours.

Nouvelle révolution à Budapest (?)

D'après des dépêches d'Amsterdam, une nouvelle révolution aurait éclaté à Budapest. Toutefois, ce bruit mérite confirmation.

Liman von Sanders prisonnier des Anglais

On mande de Rome à l'Exchange qu'un navire de guerre britannique est arrivé à Venise ayant à bord le général Liman von Sanders, qui est détenu prisonnier et devra répondre des charges de cruautés et de ma-sacres.

La dissolution du parlement portugais

Le Sénat a adopté par 19 voix contre 17 le principe de la dissolution du Parlement sur la consultation préalable du Conseil parlementaire.

Le renflouage des navires

Selon le Daily Chronicle, les opérations de sauvetage entreprises par l'Amirauté britannique sur les côtes du Royaume-Uni et de l'étranger ont permis de renflouer jusqu'à ce jour 440 navires et de récupérer plus d'un milliard de francs. On a retiré notamment du Laurentic de nombreux lingots d'or, dont la valeur est estimée à 50 millions de francs.

Plusieurs sous-marins coulés près du littoral ont été également ramenés à la surface et l'examen des papiers de bord a donné de précieux renseignements sur les opérations de la guerre sous-marine.

CHRONIQUE LOCALE

Un bateau qui coûtera cher !

C'est fait : le bateau l'« Impassible » est vidé de sa machinerie. Vieille chaudière, moteur usagé, tubes cassés gisent, à cette heure en quelque coin d'un hangar appartenant à l'Administration compétente.

L'opération a été faite vendredi, mais non sans incident. Hélas ! le promeneur n'y assistait pas : ce fut dommage ! c'est l'époque de la chasse, et le promeneur est chasseur ! à ses heures.

Nous avions annoncé que l'opération devait avoir lieu dans le canal de St-Georges. On a voulu nous faire mentir. Il fut décidé que cette opération se ferait dans le canal de l'écluse de Coty.

Et c'est ainsi que jeudi matin, vers 8 h. 1/2, des cadurciens voyaient dix hommes, — des Titans, comme disait le promeneur, — remorquer le bateau, au moyen de grosses cordes jusqu'à l'écluse de Coty.

Après maints heurts, au passage du Pont de St-Georges, le bateau qui se laissait doucement trainer, arriva au bout de la jetée, en face la vigie Magot. Là, il refusa d'aller plus loin, pour la raison bien simple, qu'on avait oublié de lui mettre des roulettes. Il touchait le fond, il était sur le sable.

On n'avait pas prévu que les eaux étaient aussi basses. Que faire ? Un

délégué de l'amirauté lotoise ordonna de faire demi-tour. Et les dix hommes, tiraient sur la corde ramenant le bateau dans le canal de St-Georges. Il était 6 heures du soir.

C'est ça qu'on peut appeler faire des économies ! 10 hommes occupés à traîner une vieille carcasse de bois pourri, ont coûté : 10 francs chacun, 10 x 10 = 100 francs !

Et le lendemain, le bateau l'« Impassible » était vidé de sa machinerie dans le canal de St-Georges, où on aurait pu aussi bien le vider, la veille. On aurait économisé ces 100 francs.

Mais l'argent ne coûte rien : c'est celui des contribuables. Et l'on parle de faire des économies. Nous n'en prenons pas le chemin.

Donc, aujourd'hui l'« Impassible » est réduit à sa plus simple expression. Il n'est pas le fier cuirassé d'hier. Demain il ne sera plus qu'un amas de planches à moitié inutilisables, que l'on pourra admirer sur la berge du Lot, en amont du pont de St-Georges, sous les quais Vaxis. C'est là qu'une équipe de spécialistes va l'examiner et tenter de reconstituer un bateau qui marchera peut-être un jour sur l'eau.

Cette fois, il sera muni d'un moteur à gaz pauvre !!! Pauvre bateau ! Tu n'iras jamais bien loin, et on pourra dire que tu es bien le vrai type du rossard, du propre à rien. Mais tu finis par coûter trop cher, 60.000 frs. au bas mot.

Qui donc a le toupet de dire que l'on fait des économies sur tous les services administratifs ? Ce n'est pas nous, ni le public.

L. B.

Légion d'honneur

L'Officiel publie les nominations posthumes au grade de chevalier de la Légion d'honneur des officiers du 7^e dont les noms suivent :

Pour chevalier :

Merlin Charles-Paul-Adrien, sous-lieutenant (réservé) à la 2^e compagnie du 7^e rég. d'infanterie : officier remarquable par son sang-froid, son dévouement et sa bravoure, dont il a donné maintes preuves depuis le début de campagne. Dans la nuit du 10 au 11 juillet 1917, au cours d'une attaque par les gaz qui a duré toute la nuit, s'est multiplié pour maintenir l'ordre, son commandement d'unité et assuré dans des circonstances particulièrement difficiles le ravitaillement en munitions des premières lignes. Grièvement blessé, le 12 juillet, au matin, en rassemblant sa compagnie pour la conduire à l'attaque. Mort des suites de ses blessures. A été cité.

Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 7^e dont les noms suivent :

Lafon Marius-Antoine, sous-lieutenant (active) à la 9^e compagnie du 7^e rég. d'infanterie : a trouvé une mort glorieuse, le 30 mai 1915, à Saint-Laurent-Blangy, en visitant un poste d'écoute. A été cité.

Masson Charles, lieutenant (territorial) à la 1^{re} compagnie du 7^e rég. d'infanterie : très bon officier. Grièvement blessé, le 21 avril 1917, au cours d'une reconnaissance devant le Mont-Haut. A succombé, le 14 mai 1917, des suites de ses blessures. A été cité.

Regnaud Louis-Jean-René, lieutenant (active) à la 4^e compagnie du 7^e rég. d'infanterie : prenant l'initiative, a porté sa compagnie à l'attaque de tranchées allemandes, a arrêté la poursuite de l'ennemi. Blessé une première fois, s'est relevé ; est reparti à l'assaut et est de nouveau tombé très grièvement blessé. Décédé des suites de ses blessures. A été cité.

Au Lycée Gambetta

M. Lassaut, délégué à la chaire de quatrième au Lycée de Cahors est nommé définitivement en remplacement de M. Piot qui sera admis ultérieurement à la retraite.

M. Dubreuil, délégué à une chaire de cinquième au Lycée de Bordeaux est nommé en remplacement de M. Gauthier.

Mlle Debard, certifiée des classes élémentaires, déléguée au Collège de Cussey est nommée à la chaire de huitième en remplacement de M. Valey, tué à l'ennemi.

Palmes académiques

Sont décorés des palmes académiques : Mme Brun, directrice de l'Ecole annexée des filles de Cahors ; Mme Clerié, directrice de l'Ecole primaire supérieure de Montcuq ; MM. Galou, instituteur à Fontaines ; Gambert, répétiteur au lycée de Cahors ; Nadal, instituteur à Mercuès ; Poussou, instituteur à Gigouzac ; Vidal, directeur de l'Ecole primaire supérieure de St-Céré.

La réception du 7^e

Cahors a fêté avec émotion, avec joie, avec fierté, le retour des poilus du 7^e d'infanterie.

Dans notre numéro de dimanche, nous avons dit, bien au-dessous de la réalité, ce que fut l'enthousiasme des Cadurciens, saluant notre vaillant régiment au cours de son défilé unique, inoubliable à travers les rues, les Boulevards de la ville, admirablement pavés, décorés.

Il manquait quelque chose à notre bonne et vieille cité pour qu'elle renouât complètement à la vie, dans son épanouissement total, dans toute sa floraison : c'était son régiment avec sa musique.

Elle l'a aujourd'hui. Et samedi soir, à l'heure fixée, à 9 heures, quand la population massée sur les Boulevards entendit jouer la retraite ce fut un cri d'enthousiasme qui s'éleva de la foule ; ce furent de longs et chaleureux bravos qui crépitaient pour saluer la clique et les musiciens du 7^e.

Précédés, encadrés par des porteurs de lampions, clairons, tambours, musiciens, suivis par une foule compacte qui les acclamait parcoururent l'itinéraire fixé : Boulevards, rue Foch, Préfecture, rue Nationale, rue Clemenceau, monument Gambetta, Hôtel-de-Ville.

Des balcons des maisons, des terrasses des cafés les feux de bengales projetaient leurs multicolores, cependant que de la foule montaient des acclamations, des bravos sans fin.

Devant l'Hôtel de ville, ce fut avec une allégresse rayonnante, pétillante d'une joie toute patriotique, que la foule accueillit les tambours, les clairons, les musiciens et qu'elle les applaudit longuement quand s'éleva vibrante, sonore, colorée comme le soleil du midi, la « Toulouse ».

A ce moment, devant et sur le balcon de l'Hôtel de Ville éblouissant de lumières, des bravos crépitaient et l'enthousiasme fut complet lorsque la musique du 7^e fit entendre la Marseillaise.

Après le concert devant la Mairie, la musique se fit entendre devant le Cercle des officiers de la garnison, fermé depuis 5 ans et réouvert officiellement mercredi dernier.

Puis, accompagné par une foule énorme, tambours, clairons et musiciens, au milieu des bravos rentrèrent à la caserne.

De longtemps, on se souviendra à Cahors de cette journée et de cette soirée du 30 août, journée et soirée où vibrèrent dans une même foi tous les cœurs des Cadurciens, fiers et joyeux de revoir, de fêter le vaillant régiment de Cahors !

Vin d'honneur

La Municipalité recevait le Colonel, les officiers du 7^e et une délégation de nos braves poilus. Le Maire, ses conseillers, M. le Préfet, M. le Secrétaire général, Mgr l'Evêque et M. le Vicaire général, les chefs des services de toutes les administrations, M. le Commandant Panouze, les Présidents des toutes les Sociétés avaient été conviés à cette grande réception familiale.

Mmes Ausset et Dou, déléguées des sociétés de secours aux blessés avaient répondu à l'invitation.

La salle du Conseil municipal était décorée avec beaucoup de goût. Des drapeaux, des guirlandes, des fleurs disposées avec art produisaient le meilleur effet.

Mais un spectacle charmant était réservé aux regards des invités.

Placés sur la cheminée, sous le buste de la République, les trois mignonnes fillettes, costumées en France, en Alsacienne, en Lorraine, qui avaient été si remarquées dans la journée, étaient assises.

Les invités prirent place autour des tables.

M. le Maire prend la parole et s'exprime en ces termes.

DISCOURS DE M. CARLIN
Messieurs, Messieurs,
Lorsqu'après une longue absence un membre d'une famille rentre sous le toit commun, les parents, les amis, se réunissent autour d'une table bien servie pour fêter le retour du voyageur, écouter ses récits, extraire ses mérites.

Le Conseil municipal a pensé que pour compléter les fêtes organisées pour la réception du 7^e régiment d'infanterie, la même coutume devait être conservée. Le 7^e ne fait-il pas en effet partie de la famille cadurcienne ?

Depuis près d'un demi siècle il est caserné dans notre cité et il nous revient auréolé d'une gloire nouvelle après une longue et cruelle absence.

La commission des fêtes aurait voulu

peuvent réunir dans un banquet unique, tous les éléments du régiment et toute la population. Cela n'était pas possible. Aussi a-t-elle prévu, sur les sommes mises à sa disposition, une somme suffisante pour améliorer l'ordinaire des soldats et, a-t-elle réuni, ce soir, dans cette salle, une délégation des troupes de la garnison, les représentants des associations nées de la guerre, les présidents des Sociétés mutuelles et de secours et les représentants des Administrations publiques. M. le Préfet Monsieur Evêque et M. le commandant Panouze ont bien voulu honorer de leur présence cette fête de famille.

Je ne vous retracerai pas les hauts faits d'armes accomplis par notre beau et vaillant régiment.

D'autres, mieux informés, plus qualifiés, vous raconteront tout à l'heure quelle fut la conduite du régiment de fer pendant les journées terribles de cette guerre atroce. Qu'il me suffise de vous dire, qu'il a pleinement justifié la haute opinion que nous avions de lui et le statut que nous lui avons donné en temps de paix. Que par sa vaillance, par son endurance, par ses efforts combinés avec les efforts des bataillons français et alliés, il a largement contribué à la victoire finale.

Aussi en considération de tous ses exploits, pour fêter le retour de nos enfants, je vous convie à lever vos coupes en l'honneur du régiment de Champagne.

Ensuite M. Chéry, vice-président de l'Orchestre symphonique et représentant le Président empêché, s'avance et prononce l'allocation suivante :

Mon colonel, Messieurs, Chers Poilus,

C'était le 18 août 1914, dans les Ardennes, à Carignan, sur la place de la Mairie, où je m'étais rendu pour interroger mes premiers prisonniers. Là, je fus accueilli par les acclamations des officiers d'un bataillon du 7^e, mes jeunes auditeurs et élèves de la salle d'honneur, où durant 7 ans, tout en étudiant la langue allemande nous songions au beau rêve, enfin réalisé, de la revanche et de la reconquête de nos provinces perdues. On était à la veille de grands événements. En effet, le 22 août, nous nous rencontrons de nouveau à Bertrix, journée tragique, où le 7^e reçut le baptême du feu et du sang, où les poilus tombaient héroïquement, entraînés par leurs officiers, aussi courageux que téméraires.

Je les salue !
Je me vois encore à Assenois, près de l'Eglise, tandis que balles de mitrailleuses et 77 sillonnaient au-dessus de nos têtes, et de porter un ordre, je serre la main au sous-lieutenant Cadeux, commandant un avant-poste et j'ai à peine le temps de saluer le colonel Hélot, entrant à cheval dans la forêt de Luchy.

Un instant après, me risquant difficilement ma monture emportée, affolée par la mitraille éclatant de tous côtés, le visage fouetté par des branches d'arbres bordant la route, au milieu d'une pluie de chevaux dans cavalier, de fourgons sans leurs conducteurs, passant avec la rapidité de la foudre, je me heurte aux premières unités disloquées du 7^e : la retraite commence ! on marche devant soi, au hasard.

Comme à Bertrix, les ténèbres nous sont illuminées, de temps à autre, que par les incendies de la campagne en feu. Vers 1 heure du matin, à Muno, frontière belge, le commandant Boyals, que je ne devais plus revoir, me donne ses dernières indications. Les heures d'angoisses se succèdent.

C'est Raucourt, Maisoncelle, Tanney. A un carrefour, je revois le colonel Hélot, avec son 6^e galon, coussin de la hâte à cheval défranché encourageant du geste et de la parole sa nouvelle brigade. Plus loin, le capitaine Daré déclanche un feu de saive sur un avion trop audacieux ! Mais l'espérance me nous abandonne pas. Un matin, des fourgons se font entendre ! C'est la Marne ! l'aurore d'un beau jour qui nous mènera à la victoire ; et le 7^e continue à payer son tribut à la patrie. Officiers et soldats, où êtes-vous héros toujours braves, toujours en éveil, sur les sommets de la Serlinie ; blessés et mourants affluant en longues théories du champ de bataille de la victoire.

Près de moi, on porte le lieutenant de Castelnaud, l'épaule déchirée par un éclat d'obus ; nous l'enterrons dans un angle du petit cimetière de Somsos. C'est maintenant la Champagne avec toutes les horreurs de la guerre de position et où le 7^e C. A., en dépit de la canonicité, accomplit de nouveaux exploits inédits dans l'histoire et tels qu'ils ont forcé l'admiration de l'ennemi lui-même. « Les attaques de la bataille d'hiver de Champagne 1914-15 a écrit le Prince Oskar de Prusse, ont été de vraies saharas sur un cimetière. » A demain l'attaque, me dit le capitaine de Romanet, arrivé le soir même à Somme-Suippe ; et, à l'aube, debout sur la tranchée, il tomba frappé au front, face au Boche. Quel est donc ce blesé au teint livide et terreux, cahoté porté par 2 brancardiers au moulin de Perthes, il me fait signe. C'est le commandant Dussau, grièvement blessé à la tête de son bataillon ; depuis 5 ans il attend sa guérison sur un lit d'hôpital. Je vous demande de lui envoyer un cordial souvenir ! Voilà le capitaine Laurain, la capote dentelée par les balles et qui, avec une maestria toute française, la canne à la main, vient de conduire ses hommes à l'assaut. Que d'actes de bravoure l'histoire du 7^e n'a-t-elle pas à enregistrer dignes d'élever et de façonner les cœurs des jeunes générations.

Suivrez donc dans sa course rapide ce jeune caporal, qui, pour échapper à l'ennemi, se précipite dans la Semois, la traverse, se dépouille de son uniforme, et revêtant les ongles d'un épouvantail, réussit à se glisser jusqu'au chef d'Etat-major et à le renseigner sur l'approche allemande ! Qu'il était beau ce petit poilu, rayonnant d'héroïsme et qu'il a bien gagné sa médaille militaire, brillant, glorieusement sur sa glorieuse patrie. La Grucelle, l'Arzonne, le Four de Paris, les terres arrosées par le sang généreux et fécondateur de nos Quercinois !

Nous voici au pays de Jehanne, la bonne Lorraine ! Oh ! quel accueil nos poilus y reçoivent inoubliable ! C'est, que dans ce pays qui est le mien, et le vôtre, M. le Préfet, vous le disiez ce matin, le cœur y bat plus fortement qu'ailleurs ! C'est la terre des convulsions historiques, des invasions

et des guerres répétées, avec toutes les horreurs qu'elles entraînent avec elles ! Aussi le souvenir y était plus vivace, plus fidèle, constant ! Aussi, à leur arrivée, s'arrachèrent-ils, dans une hospitalité fiévreuse, les défenseurs de la Patrie, « de nos filles et de nos compagnes ». C'est la terre de la Marseillaise.

A Arzac, où je suis resté 10 mois, le 7^e nous quitte pour aller conquérir et occuper ailleurs des lauriers plus chèrement achetés encore ! A Hangard-en-Santerre, à Vaux, à Verdun ! Partout il se couvre de gloire. Mais il nous laisse quelques officiers affectés à d'autres unités. C'est le capitaine Carbonnel, 23 ans, 6 fois cité, chevalier de la Légion d'honneur. A Agny, devant Beauvais, je vais souvent le surprendre en première ligne, aux fils de fer. Au Kemmel il tombait pour la France, le front troué d'une balle.

C'est le Commandant Soulaige ! Que de fois nous sommes nous pas rencontrés dans ce secteur d'Artois. Que de fois n'avons nous pas visité ensemble ce fort avancé de St-Laurent-Blangy, surnommé la Chambre de l'officier, à 6 mètres du Bophe. Tué lui aussi en avril 1917, dans la tranchée même qu'il venait de conquérir. La veille, je lui avais annoncé qu'il allait recevoir la rosette d'officier de la Légion d'honneur. Vaillants officiers et soldats que, le 5 août 1914, Cahors accompagnait de ses vœux et de ses sanglots, où êtes vous ? Morts, tous, ou presque tous ! Non ! vous êtes encore debout ! Si un poète, parlant de son œuvre, a pu dire : « non omnis moriar », je ne mourrai pas tout entier, le régiment de Champagne a le droit lui aussi de dire qu'il n'a pas cessé de vivre, car il a reçu à chaque instant. Serrez les rangs ! et de la Mort renaissent la Vie, la vie prête à tous les sacrifices, à toutes les abnégations !

Assez de paroles devant des hommes d'action ! Mais mon colonel, on n'est pas toujours maître de son cœur pour lui imposer silence. Un fils, aux cheveux blancs, ne peut-il pas crier d'autant plus son amour à sa mère qu'il l'aura davantage aimée. Aussi, à la vue du drapeau multicolore, flottant désormais au sommet de la Victoire, de ce drapeau symbole de la France, notre mère commune, il me semble que mon cœur, narguant les années et les trimats de l'hiver, bat plus violemment qu'au temps déjà lointain de ma prime jeunesse.

Je bois à la santé du Colonel du Régiment de Champagne, de ses vaillants officiers de ses immortels poilus.

M. le Colonel Dewatre remercie à son tour la Municipalité et la population de l'accueil enthousiaste fait à son régiment. Mais, ajoute-t-il, à qui doivent aller ces remerciements, aux jeunes filles, aux dames qui nous ont couverts de fleurs, de gerbes sans nombre, à la Municipalité qui n'a pas voulu oublier les hommes et leur a offert « un ordinaire » de circonstances. A Cahors, j'adresse l'expression émue de ma plus sincère reconnaissance.

M. le Préfet termine la série des toasts. Dans une improvisation pleine d'envie, il rappelle ses impressions de Verdun, son contact avec les troupes revenant de l'attaque et recevant l'ordre d'y retourner, n'ayant pas même le temps de se reposer. Et elles partaient, et « un seul était inquiet » c'était moi qui les suivais des yeux et de la pensée ! Elles n'avaient qu'un seul souci : vaincre et elles couraient à la mort et à la gloire, plus belles, plus intrépides, infatigables ! Oh ! les braves ! Je les salue.

Mais, ajoute M. le Préfet, laissez-moi vous dire encore quelques mots.

Vous croyez votre tâche terminée ? Vous êtes de retour de la tranchée : il vous faut y retourner. Ne vous effrayez pas, c'est un autre travail pénible qui vous attend, Messieurs les officiers de carrière. Vous allez recevoir à la caserne les classes nouvelles à instruire, mais surtout à éduquer ! Les jeunes gens, enfants de la veille ont, pour la plupart, grandi sans leurs pères qui ne reviendront pas ou qu'ils reviennent après 4 ans d'absence. Elevés sans soutien, abandonnés parfois, ils ont besoin d'être formés à une discipline vigoureuse, énergique, condition absolue d'une nation forte et prête à faire face à un ennemi qui ne se repose pas et qui songe.

Messieurs : je bois à la santé du Régiment de Fer, à votre colonel. Et les coups s'entrechoquent, les cœurs battent à l'unisson : Colonel, Officiers, Maire, Préfet, Evêque, Fonctionnaires de tous ordres, citoyens de toutes nuances politiques et religieuses qui se fondent en une seule, la plus belle de toutes, la seule vivifiante et féconde, l'amour de la France et la reconnaissance envers les héros morts pour elle !

Gendarmerie

Sont admis définitivement dans l'arme de la gendarmerie et affectés à la 17^e légion, les gendarmes auxiliaires dont les noms suivent :

Janson, Lacube, Richarte, Ronquière (arme à cheval) Biran, Bonrepaux, Cazelles, Sor, Vernière (arme à pied).

L'HISTORIQUE DU 7^e

7^e REGIMENT D'INFANTERIE

Campagne 1914-1918

Historique sommaire des faits

CHAPITRE V

Bataille et Victoire de la Marne

Après une heure de repos, le Régiment se porte à la Cote 201 qu'il a pour mission de défendre jusqu'à la mort.

Les avant-postes de combat sont pris et on attend le choc.

La soirée et la nuit sont marquées seulement par quelques coups de fusil, indice de la prise de contact avec les éclaireurs ennemis.

Le 7 septembre, à 5 heures, la bataille d'artillerie commence. Les Allemands ouvrent un feu violent sur la Cote 201. Malgré des déplacements latéraux et une judicieuse utilisation du terrain, de nombreux hommes sont blessés par ce bombardement qui continue avec des alternatives de vitesse et de lenteur jusqu'à 11 h. 30.

Notre artillerie riposte énergiquement. Le 3^e bataillon, placé en tête, se maintient néanmoins sous cette pluie d'obus. On souffre beaucoup de la soif et du manque de vivres.

Dans l'après-midi le feu de l'artillerie ennemie se ralentit et cesse totalement à la nuit. Cette trêve est aussitôt mise à profit pour creuser des tranchées que l'on tiendra à outrance malgré la grande supériorité numérique de l'infanterie et de l'artillerie allemandes.

La confiance est grande. Pour la première fois, nous couchons sur nos positions. Le temps est superbe.

Pendant la nuit, les voitures de ravitaillement viennent sur le champ de bataille. On distribue aux hommes un peu de pain et de viande de conserve ; 300 litres d'eau sont répartis dans le Régiment.

Le 8, à 5 heures, la bataille reprend. D'abord un tir extrêmement violent d'artillerie sur la cote 201, puis, au loin, on voit apparaître quelques fractions ennemies qui se déploient et répondent à notre feu.

Une batterie de 75 vient se mettre en position tout près de nous et commence aussitôt son œuvre de mort.

L'infanterie allemande semble hésiter. Elle trouve en effet une résistance à laquelle elle n'était pas habituée depuis quelques jours. Le combat traine ainsi devant le front tandis qu'il devient très vif à notre droite et à notre gauche. Mais là comme ici l'ennemi se heurte à la même volonté tenace de ne pas lâcher prise :

« ...se faire tuer sur place, plutôt que de reculer ! »

Ces paroles de notre Grand Chef reviennent comme un leit-motiv aux lèvres de tous.

A 10 heures, la batterie de 75 qui, depuis le matin, crache sans arrêt, cesse son tir... faute de munitions. Le Capitaine qui la commande rallie ses artilleurs et vient se mettre avec eux, près d'une petite levée de terre où se trouve le poste de combat du Commandant du Régiment, le Commandant Labourdelle.

Celui-ci lui communique l'ordre qu'il vient de recevoir :

« Tenez jusqu'au bout, la victoire est à nous ! »

A 10 h. 50, un caisson de ravitaillement étant arrivé, la batterie reprend son tir. Le combat s'anime, mais les fantassins ennemis ne paraissent toujours pas désireux de se lancer à l'assaut. On se fusille encore à distance.

Un obus allemand percute contre un arbre, près du Commandant du Régiment, et un gros éclat arrache le bras du Lieutenant de Castelnau, Adjoint au Chef de Corps.

On emporte le blessé à la ferme des Grandes Perthes où il meurt presque aussitôt en disant à un de ses amis : « Va dire au Commandant que mon plus grand regret est de n'avoir pu rester jusqu'au bout pour voir la Victoire ! »

Nos pertes sont élevées. A 12 heures, le Régiment reçoit l'ordre de se rendre à la Ferme Montorlor pour se reconstituer avec un renfort de 500 hommes qui vient d'arriver.

Le mouvement de repli s'exécute en bon ordre sous la protection d'éléments du 20^e qui prennent notre place. Dans cette opération, le Capitaine Castaing et le Lieutenant Huffer sont tués. Ce dernier, prêtre avant la guerre, était resté sur le champ de bataille après le départ de sa compagnie pour donner les secours de la religion à un mourant quand un éclat d'obus le frappa à la tête.

Le Capitaine Castaing fut tué en s'assurant que tous ses blessés avaient été relevés et son corps fut retrouvé, trois jours après, par son propre frère, l'abbé Castaing, aumônier de la Division.

A 16 heures, le renfort ayant été incorporé, le Régiment tout entier retourne dans la bataille.

La nuit apporte le calme.

Sur notre front, l'ennemi n'a pas gagné un pouce de terrain.

Le lendemain, le Régiment réoccupe la Cote 201, que les Allemands continuent de cribler de projectiles. Les Capitaines Lacade et Debelmas sont blessés ainsi que les Lieutenants Rouvière, Lafont, Car-

net et Delfour. Les hommes font preuve du plus grand courage.

Combien de héros obscurs ont donné leur vie pour la Patrie et que le destin a laissés dans l'ombre !

« Entre les plus beaux noms leur nom est le plus beau. »

Le soir nous bivouaquons à la Ferme des Grandes Perthes, où l'on incorpore un nouveau renfort de 800 hommes.

Le 10 septembre, on réorganise les bataillons. Faute de cadres, ceux-ci restent constitués à trois compagnies.

Le 1^{er} bataillon est commandé par le Lieutenant Falgoutier, les 2^e et 3^e par les Capitaines Laurin et Jaubert.

La nuit se passe au bivouac, dans un bois, en réserve, à 600 mètres au Sud de la Ferme de la Crotte. (A suivre.)

Postes

Sont nommés facteurs suburbains : A Sauzet, M. Alazar, ex-soldat au 11^e d'infanterie ; A St Céré, M. Mage, ex-soldat au 54^e d'infanterie ; A Duravel, M. Vaquière, ex-soldat au 9^e d'infanterie ; A Concols, M. Bories, candidat civil.

Chambre de Commerce

Revision des listes électorales

Messieurs les Maires du département sont priés de porter à la connaissance des intéressés que, conformément aux dispositions de l'article 3 de la loi du 8 décembre 1883, il sera procédé, du 1^{er} au 15 septembre 1919, à la révision des listes des électeurs commerçants appelés à élire les membres de la Chambre de Commerce.

Tribunal de Commerce

Revision des listes électorales

Messieurs les Maires de l'arrondissement de Cahors sont priés de porter à la connaissance des intéressés que, conformément aux dispositions de l'article 3 de la loi du 8 décembre 1883 il sera procédé, du 1^{er} au 15 septembre 1919, à la révision des listes des électeurs commerçants appelés à élire les membres du tribunal de commerce.

Société d'Agriculture du Lot

Séance du 27 août 1919

La séance est ouverte à 14 heures, sous la présidence de M. le Sénateur Rey, président.

MM. Tassart, avoué à Cahors, Seigé, propriétaire à Cahors-Cabessus et Chansard, propriétaire à Cahors, rue du Lycée, présentés à la dernière séance sont admis à faire partie de la Société.

Demandant à faire partie de l'Association :

MM. Bernadou Isman, régisseur à Charry, par Montcuq ; Alazard Hippolyte, propriétaire à Trébois, près Villeséque ; Cubaynes Alexandre, propriétaire à Flaujac (Labbeque) ; Garric, propriétaire à Cahors, rue Nationale ; Pellet Jean, propriétaire à Labastide-du-Vert ; L'abbé Ségué, curé à Sauliac.

Conformément aux statuts, l'admission de ces candidats est renvoyée à la prochaine séance.

M. le Président fait part de plusieurs communications :

Les adhésions à la C. A. du Lot : des groupes agricoles de Concols ; du syndicat agricole de la commune de Labastide-du-Vert ; du Comité agricole de Castelnaud-Montrabat.

Il trace ensuite les grandes lignes d'un programme d'action agricole, dressé par les soins du Comité départemental de l'Agriculture.

Une somme fort importante est attribuée à la Société d'Agriculture du Lot dans le but d'organiser des concours, d'encourager l'élevage, de généraliser l'emploi de machines et en un mot d'intensifier la production en tout ce qui concerne l'exploitation du sol.

Comme première partie du programme, trois concours d'animaux vont avoir lieu successivement dans les chefs-lieux d'arrondissement : Figeac, Cahors et Gourdon.

Il faut aller vite et avec vigueur. Les délais seront peut-être un peu courts ; mais la bonne volonté, l'empressement et le patriotisme de nos agriculteurs sauront suppléer, pour cette année surtout, à cet inconvénient.

En outre des sommes attribuées à la Société, l'office départemental disposera de fonds importants destinés à l'achat de machines, tracteurs, pulvérisateurs, instruments divers.

D'autres seront affectés à l'encouragement de la reproduction : espèce porcine, espèce ovine, races diverses des Causses et du Ségala. Dans toutes ces organisations ou opérations diverses, il sera fait appel au bienveillant concours de la Société d'Agriculture.

M. le Président donne connaissance de très intéressants essais concernant la culture intensive du blé et de la pomme de terre dans les champs d'expérience qu'il exploite lui-même.

En certains cas, grâce à la sélection et à l'emploi raisonné des fumures, il a réussi à obtenir une production de 6 à 8 fois supérieure à la normale. Il engage donc nos agriculteurs à faire choix, pour chaque produit du terrain qui lui est favorable ; en outre à donner à chaque terrain la fumure ou l'engrais qui lui convient. On peut obtenir ainsi un rendement bien supérieur à celui que nous constatons et cela sur une surface moindre et avec moins de frais.

Cette très intéressante causerie du sympathique Président est vivement appréciée par l'assistance.

M. Alphonse dépose un projet de budget pour l'année 1919. Mais devant les nouveaux chiffres qui viennent d'être communiqués, les nouveaux frais et les nouvelles responsabilités qu'ils apportent, des modifications seront apportées à ce projet qui est adopté en principe, à l'unanimité.

M. Alphonse fait encore part de l'organisation mondiale de la foire de Bâle. Il faut que la France y tienne une place prépondérante et que le département du Lot y soit dignement représenté.

Des fonds sont déjà attribués à cet effet, mais ils sont insuffisants pour couvrir les frais. Il demande le vote d'une subvention qui est adoptée par la Société d'Agriculture.

Après quelques intéressantes remarques sur la vie chère, l'alimentation du cheptel vivant et les moyens d'apporter remède à cette situation présentée par MM. Alphonse, Delport, Maurières et Nicolai, la séance est levée à 17 h. 30.

Les concerts militaires

Dimanche, pour la première fois depuis 5 ans, les Cadurciens ont eu la joie d'assister à un concert militaire, qui, avant guerre, avait lieu le jeudi et le dimanche sur les Allées Fénelon.

Une foule énorme se pressait dans les Allées, autour du kiosque et a vivement applaudi les excellents musiciens du 7^e.

Fête votive

La fête de la place Rousseau a inauguré, dimanche, l'ère des fêtes votives de notre ville, fêtes qui n'avaient pas eu lieu depuis août 1914.

Dimanche et lundi, de nombreux danseurs et danseuses, s'étaient donné rendez-vous sur la place Rousseau et, aux sons d'un excellent orchestre, ont dansé jusqu'à minuit.

Dans la journée de lundi, des jeux divers ont eu lieu et ont fort intéressés les spectateurs.

Félicitations aux organisateurs

A qui le porte-monnaie ?

Hier, lundi, jour de foire, le jeune Adrien Amalric, demeurant au faubourg St-Georges, a trouvé sur le pont Louis-Philippe, un porte-monnaie, contenant une certaine somme qu'il tient à la disposition de la personne qui l'a perdu.

Félicitations à l'honnête jeune homme.

Examen de Natation

pour le certificat de Préparation au Service militaire et Brevet de Spécialité (nageur classé).

Les jeunes gens de la classe 1920 candidats au Certificat de Préparation au Service Militaire qui désirent subir les épreuves de natation relatives à ce certificat, et ceux qui veulent obtenir le brevet spécial de « Nageur classé » voudront bien donner leurs noms soit au siège social de l' « Aviron Cadurcien » (Café Tivoli) soit chez le concierge de la Mairie.

Les épreuves auront lieu le dimanche 7 septembre à 16 heures au garage de l' « Aviron Cadurcien ».

Marché du travail

L'Officiel publie la situation du marché du travail pendant la semaine du 18 au 23 août 1919, dans le Lot.

Nombre de placements : 19 hommes, 9 femmes.

Demandes d'emplois non satisfaites : 3 hommes.

Offres d'emplois non satisfaites (usinières et manœuvres industriels) : 17 hommes, 6 femmes.

Autres travailleurs : 23 hommes, 7 femmes.

Luzech

Le maire de Luzech informe le public que la prochaine foire se tiendra le 15 septembre au lieu du 14, qui est un dimanche.

Le marché au matériel de vendange du 8 septembre est également reporté au 15 septembre.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

AVERTISSEMENT D'ENQUETE

EXÉCUTION DE LA LOI du 28 juillet 1885

L'Administration des Télégraphes va faire procéder à l'établissement de la ligne électrique de Cahors à Puy-l'Évêque.

Un tracé de cette ligne indiquant les propriétés privées où il doit être placé des supports, restera pendant 3 jours consécutifs, à partir du 4 septembre déposé aux mairies des communes de Luzech, Puy-l'Évêque, Douelle et Prayssac où les intéressés pourront en prendre connaissance et présenter leurs observations ou réclamations.

Cahors, le 2 septembre 1919.

Le Directeur des Postes et des Télégraphes, LAGUERRE.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 35.

Contre les agents Boches

De Copenhague : Un communiqué officiel annonce que sur l'ordre d'Ydendich, tout le personnel de l'Etat-Major du général Boulak, suspect de sympathie pour l'Allemagne, a été arrêté.

A Pskof

Une autre dépêche annonce la présence à Pskof, avant la chute de cette ville, d'un agent allemand.

La perte de Pskof a produit vive impression en Estonie.

Démenti

M. Posca, ministre des affaires étrangères, dément dans les journaux finlandais le bruit d'une collaboration militaire de l'Estonie contre Petrograd.

En Roumanie

De Budapest : Le nouveau ministère roumain est constitué sous la présidence de Heniah. Il est décidé à ne négocier qu'avec l'Entente et à faire la paix le plus tôt possible.

Roumains et Hongrois

De Bâle : Des engagements ont eu lieu entre les Roumains et l'armée blanche de Hongrie, au sud du Danube.

Grèves à Dublin

De Londres : Un conflit vient d'éclater à Dublin entre les armateurs et les dockers qui ont quitté le travail.

En Russie

De Copenhague : Le Gouvernement de Lianosoff négocie un emprunt de 6 millions de livres en Angleterre.

Le banquier russe Denisoff est parti pour Londres. Lianosoff négocie la réorganisation des chemins de fer avec des Sociétés françaises et anglaises.

Le Cardinal Mercier à Brest

De Paris : Le cardinal Mercier a quitté Paris ce matin à 9 heures pour Brest. A son retour, il sera reçu par le Président Poincaré.

Chez les cheminots anglais

De Londres : Les cheminots anglais demanderaient à la fin de l'année la journée de 6 heures, une augmentation de 25 francs par semaine et la nationalisation des chemins de fer.

Menuisiers, charpentiers, plâtriers, peintres, vitriers, sont demandés pour travaux de réfection dans la région du Nord. Bons salaires, voyage payé. Inutile de se présenter. Ecrire avec références. M. NORRIS, 77, Bd St-Michel, PARIS.

Chiffres significatifs

Dans son budget spécial de 1919, le Chancelier de l'Échiquier, M. A. CHAMBERLAIN prévoit que, pour l'année 1919-1920, la recette de l'impôt sur les tabacs atteindra, en Angleterre, la somme de 1 milliard 175 millions de francs.

En France, notre monopole des tabacs rapporte dans les meilleures années 450 millions.

Si nous avions, comme en Angleterre, le commerce libre des tabacs, c'est-à-dire la possibilité de fumer, nos recettes budgétaires s'en trouveraient singulièrement augmentées.

Et vraiment, on se demande, devant ces chiffres, quelles raisons poussent nos gouvernants à chercher des recettes nouvelles dans de nouveaux monopoles !

AVIS AU PUBLIC

Un concours restreint pour la fourniture de :

3000 quintaux métriques de foin, 3000 — — — de paille, 3000 — — — d'avoine, nécessaires aux animaux des places du département du LOT aura lieu le 13 septembre 1919, à 15 heures, à la sous-intendance militaire de CAHORS.

Les offres pourront être faites par lots de 100 quintaux métriques. Pour tous renseignements s'adresser à la sous-intendance militaire de CAHORS.

ON DEMANDE

des Ouvriers et Ouvrières chez M. BONNET, flateur à Cahors. S'adresser au magasin, Cours Vaaris.

HUILES A GRAISSER

(Toutes applications)

Pour autos, demi-fluide, verte, Frs. 135.00 Pour mouvements No 1..... Frs. 128.00 Huile vaseline blanche, Frs. 160.00 Les % kilos, Bordeaux, fûts pétroliers origine ; et toutes autres qualités à la même cote ; prompt livraison.

SEUREAU, 33, rue St-Charles, Bordeaux

ON DEMANDE A ACHETER

dans la région :

Usines, Industries, Fonds de Commerce, Propriétés rapport ou agrément, quels qu'en soient l'importance ou le prix.

Prêts. Capitaux. Commandite.

Omnium Immobilier de France.

Bourse du Commerce, Paris.

Etablissements BRUEL, Fils

SOULLAC (Lot)

ATELIERS DE RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES ET MOTEURS

Sous la direction de M. JULLIA Mécanicien-spécialiste des 1^{res} maisons de construction de Paris

Réparations et mise au point de tous véhicules et moteurs. — Pièces détachées. — Soudure autogène. — Travaux de tour. — Réparations de carrosseries. — Garnitures de capotages. — Remise en état de magnétos. — Réparations et charges d'accumulateurs. — Accessoires. — Pneumatiques. — Bongies. — Transports marchands par camions-automobiles. — Locations de voitures automobiles pour courses et tourisme.

Section Electricité

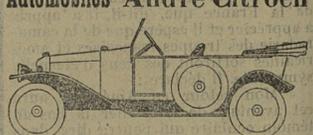
SOUS LA DIRECTION DE M. LEIBINSON, Ingénieur électricien diplômé.

Installations basse et haute tension. — Force. — Lumière. — Sonneries. — Téléphones. — Réparations dynamos et magnétos. — Bobinage C. C. et C. A. — Surveillance et entretien d'usines. — Études. — Calculs. — Devis. — Dessins. — Fourniture de matériel.

Télégrammes : BRUEL, Souillac.

TÉLÉPHONE : 4.

Automobiles André Citroën



AGENCE RÉGIONALE

NOUYRIT-SALOMON

Pour les essais de la voiture, s'adresser Garage Citroën, place St-Urcisse, et 11, Boulevard Gambetta.

LE MARIAGE DE MADEMOISELLE GINEL

Dactylographe

Par RENÉ BAZIN

De l'Académie Française

V

LE 12 AOUT

Mademoiselle Marthe dit : — Je n'aime pas leur métier, mais j'y vais tout de même.

Evelyne hésita un moment, et suivit ses camarades. Les trois jeunes filles coururent jusqu'au fond du couloir, à gauche, et se penchèrent sur l'appui de la fenêtre. Un régiment passait, remontant le boulevard Maiesherbes, tous les cuivres sonnant. Première compagnie ; deuxième compagnie, les hommes marchaient vite, troisième compagnie : un officier placé en serre-file, et qui à l'allure nerveuse d'un alpin, un grand, à mâchoire carrée, la moustache courte et la joue plate, un jeune, qui regardait, comme l'ordonne la théorie, à vingt pas en avant, arrivé à la hauteur de la banque Maclairey, tourne la tête, aperçoit les trois jeunes filles à la fenêtre, salue de l'épée, et continue sa route. Le geste a été prompt ; mais on l'a vu.

— Eh bien ! ma chère, c'est vous qu'il a saluée ?

— Mais non, c'est vous.

— C'est vous !

Un fou rire de Raymonde et de Marthe. La fenêtre est fermée. Qu'importe la fin du défilé ? On revient dans la salle des copistes. Mademoiselle Raymonde n'a pas de peine à